



Régularisation extension habitation

Par **ag34**, le **13/02/2012 à 17:29**

Bonjour,

Nous avons acquis en 1995 une résidence principale sur laquelle nous souhaitons faire une extension. Nous avons demandé un permis de construire concernant cette extension, permis de construire qui nous a été accordé. Les travaux d'extension ont été réalisés pratiquement en totalité (seuls ne sont pas fait les enduits extérieurs). Un voisin a déposé une demande d'annulation au tribunal administratif dont nous dépendons. Après plusieurs mois, le tribunal administratif à annulé le permis de construire. Nous avons fait appel de la décision. Après une nouvelle longue période, le tribunal d'appel à annulé la décision du tribunal administratif, mais sans nous redonner de manière explicite le permis de construire. L'ensemble de la procédure a duré plusieurs années. Nous souhaitons aujourd'hui régulariser, dans la mesure du possible, la situation car nous souhaitons réaliser des aménagements complémentaires : installation de panneaux solaires en toiture. Quelles démarches devons-nous réaliser pour cette régularisation ? Dans l'attente de votre réponse.

Cordialement,